
Quand le passé résiste à ses historiographies Venise et le XVII^e siècle

Filippo de Vivo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1122>

DOI : 10.4000/ccrh.1122

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 20 avril 2002

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Filippo de Vivo, « Quand le passé résiste à ses historiographies Venise et le XVII^e siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 28-29 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1122> ; DOI : 10.4000/ccrh.1122

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Quand le passé résiste à ses historiographies Venise et le xvii^e siècle

Filippo de Vivo

- ¹ L'historiographie de Venise peut évoquer, par analogie, sa singulière topographie¹. D'une part, on est immédiatement frappé par la construction médiévale et renaissante de ses bâtiments ; d'autre part, ceux qui la connaissent le mieux, et qui sont généralement les seuls qui se promènent parmi les quartiers bâtis au xix^e siècle, rappellent l'apport fondamental que ce dernier a apporté à la ville, notamment avec la construction du pont qui la relie à la terre ferme, avec le comblement de nombre de canaux et l'ouverture de la grande rue qui, de la gare, se dirige vers Saint Marc. Le grand absent dans ces visions opposées, c'est le *Seicento*, une période qui, pourtant, contribua de manière fondamentale à la constitution urbaine de Venise. Je me réfère, encore plus qu'à certaines œuvres spectaculaires, à des travaux moins éclatants, mais dont l'impact est d'autant plus fort qu'ils donnent à Venise et à la Lagune la forme qu'elles ont encore aujourd'hui, avec les *fondamente* qui fixent les bornes de l'expansion de la ville dans l'eau, et surtout avec la plupart des ponts en pierre qui permettent la communication entre les diverses îles. Peu visible au visiteur occasionnel, le xvii^e siècle est en réalité omniprésent à Venise et rend possible ses déplacements à travers la topographie urbaine. De la même manière, du point de vue de l'historiographie, le xvii^e siècle, négligé en faveur de l'humanisme d'un côté, de l'historiographie dite scientifique de l'autre, crée les outils qui servent d'intermédiaire dans les parcours des historiens². Effacée du panorama de la production de la mémoire et reléguée à une position de silence historique, cette période a en réalité construit les éléments de la représentation de Venise, éléments qui continuent à influencer inéluctablement l'histoire de la République. D'une certaine façon, et pour clore la métaphore, il s'agira ici de montrer certaines des rives et certains des ponts qui ont été construits au xvii^e siècle et qui ont canalisé le discours sur l'histoire de Venise.
- ² En 1869, Armand Baschet est chargé par le ministère des Affaires étrangères de diriger la collecte et la copie du corpus des manuscrits vénitiens aujourd'hui conservé à la

Bibliothèque nationale. Il souligne « la grande vogue » qu'ont acquis les archives de Venise :

Depuis quelques années, [...] on a vu s'accroître non seulement le nombre des érudits qui viennent les consulter, mais encore et surtout celui des visiteurs dilettanti, curieux uniquement de parcourir les vastes salles du monument où elles sont conservées [...] parmi les étrangers en visite à Venise, il en est un fort grand nombre qui classent sur leur carnet de voyage les Archives comme devant être recherchées à l'égal d'un Musée ou d'un Palais célèbre³.

- 3 Les visiteurs de ce genre s'étaient tellement multipliés, qu'on avait instauré dès 1835 un registre spécial pour l'inscription autographe des noms de ces voyageurs, parmi lesquels on trouve Michelet, mais aussi Thiers (en 1836, c'est-à-dire immédiatement après sa démission comme ministre de l'Extérieur), l'Empereur François Joseph (1851), et Alexandre Dumas (1860)⁴. Ce qui pousse ces visiteurs, c'est le goût de voir les trésors qui seraient cachés aux archives, le mystère le mieux gardé de cette République mystérieuse. Comme l'ajoute Baschet, on ne se limite pas à « regarder les innombrables cartons étiquetés » qui encombrant ces grandes salles, mais on demande aussi à :

[...] feuilleter au moins quelques graves registres des anciennes délibérations du Sénat politique vénitien ou de ce fameux Conseil des Dix, jadis impénétrable⁵.

- 4 Il me paraît essentiel de partir ici de ce que je n'hésiterais pas à appeler du voyeurisme, le frisson que procure l'idée de dévoiler le cœur secret d'un gouvernement jadis connu pour sa discrétion, et dont les crimes semblent maintenant apparaître en dessous de la rhétorique de la République passée.
- 5 Au lendemain de la chute de la République en 1797 et pendant tout le siècle qui a suivi, prend forme puis se répand la dépréciation du gouvernement vénitien, une image qu'on a appelé la « légende noire » de Venise, un « contre-mythe » qui tourne en négatif tous les éléments du mythe de la Sérénissime⁶. Les éléments de ce détournement sont principalement au nombre de trois. Alors que pour des générations d'écrivains, Venise avait été un des modèles les plus efficaces de la liberté républicaine, elle est maintenant le stéréotype d'un gouvernement autoritaire et coercitif. La ville qui avait fait un symbole de l'harmonie sérénissime de ses ordres, devient l'expression d'une société partagée, d'un peuple écrasé et d'une noblesse fragmentée. La République jadis connue comme le plus ancien des États européens, indépendant et stable, acquiert toutes les caractéristiques d'un gouvernement faible, écrasé à l'extérieur dans un monde de monarchies plus fortes – le xvii^e siècle fait de miroirs à la balance du pouvoir international du xix^e siècle – et perpétuellement exposée aux conspirations intérieures, d'où elle s'échappe avec la plus brutale persécution des opposants. Ce ne sont pas seulement les historiens qui construisent cette image, on la repropose de façon continue à tous ceux qui se rendent à Venise, en leur montrant les cachots et le pont qui y conduit (c'est à cette période qu'on lui donne le nom de Pont des Soupirs). C'est une image qui correspond aussi au côté effrayant, dans la littérature française et surtout dans la littérature anglo-américaine, de la première moitié du xix^e siècle, où Venise devient l'image d'un gouvernement sinistre, cruel, inscrutable, le triomphe de la raison d'État sur les lois de la morale⁷.
- 6 On le sait, à l'époque de Walter Scott, l'histoire est la source d'inspiration des écrivains. C'est ce que son compatriote Lord Byron affirme dans la préface à sa première tragédie vénitienne :

Tout ce qui touche à Venise est ou fut extraordinaire ; à la contempler on croirait être le jouet d'un rêve ; son histoire est un roman.

- 7 Dans cette pièce, le *Marino Faliero doge de Venise*, Byron peint le portrait peut-être le plus en vogue de Venise, lorsqu'il revisite les faits qui, au milieu du xiv^e siècle, avaient amené le doge à conspirer contre la République. La Venise de Byron – cette république où on est poussé à conspirer pour obtenir justice – est un lieu effrayant, fait de puits mystérieux creusés sous le palais des doges qui arrachent le sang aux prisonniers (voir l'acte I, scène 2), un véritable « nid de scorpions des vices » (acte II, scène 1), un modèle non pas de liberté, mais de tyrannie. Et peu importe qu'elle soit une république ; c'est pire, car il s'agit non pas d'un seul despote mais de plusieurs centaines (acte II, scène 2)⁸. Sur le même registre, on pourrait citer le *Bravo de Venise* de Fenimore Cooper, ou bien le drame de Victor Hugo, *Ange tyran de Padoue*, mis en musique dans *La Gioconda* de Ponchielli.
- 8 Les historiens qui, très récemment, ont étudié l'évolution de ce paradigme négatif, trouvent ses origines dans l'historiographie du premier xix^e siècle, et surtout dans un ouvrage cité de manière répétée dans les tragédies de l'époque, et qui jouit d'un très grand succès éditorial à l'époque, l'*Histoire de la République de Venise* publiée en 1819 par Pierre Bruno Daru (1767-1829)⁹. C'est après la défaite de 1815, à la retraite après une magnifique carrière politique qui l'avait fait accéder au statut d'inspecteur en chef de l'armée d'Italie, chargé par Napoléon de négocier la reddition de Venise, puis de secrétaire général du ministère de la Guerre et conseiller d'État sous l'Empire, que Daru écrit son *Histoire*, en la dictant en partie à Littré qui fut pour quelque temps son secrétaire. Premier historien à retracer l'histoire de la République après sa chute, Daru rejette l'une après l'autre toutes les propositions traditionnelles du mythe de la Sérénissime. L'autonomie de Venise est une illusion :

Dans cette république, il n'y avait de pouvoir que pour quelques-uns, de liberté pour personne¹⁰.

Plus que le goût gothique du macabre, ce qui pousse Daru – qui pourtant est le cousin aîné et le protecteur de Stendhal qu'il tâche d'orienter vers les études militaires et administratives, et qu'il envoie connaître l'Italie – ce sont des motivations politiques. Face aux attaques portées contre Napoléon pour avoir anéanti la République et l'avoir livrée à l'oppression autrichienne – attaques qui sont portées tout aussi bien par des libéraux italiens que par des nostalgiques de la Sérénissime – le but de Daru est de dédouaner les armées françaises, Napoléon et lui-même de la responsabilité de la chute de Venise, objectif auquel il consacre une grande partie de ses volumes. Venise est alors peinte en régime obsolète, oppressif et corrompu, dont la longue décadence s'achève avec la modernité française. Pour lui, il s'agit plutôt de se demander comment cette République a pu durer si longtemps :

Une république fameuse, longtemps puissante, remarquable par la singularité de son origine, de son site et de ses institutions, a disparu de nos jours, sous nos yeux, en un moment [...] honorée de si peu de regrets [...]. Comment avait pu se dissoudre un gouvernement réputé jusque alors inébranlable¹¹.

Surtout, le secret de sa stabilité ne résidait pas dans la sereine harmonie de son patriciat, mais dans la « tranquillité que constate la servitude », la terreur des dénonciations secrètes et des espions au service des Inquisiteurs d'État, alors que :

[...] le gouvernement vénitien pouvait impunément faire tomber la tête de tout ceux qui lui étaient suspects, de ses généraux, de son doge, et même des princes ses voisins¹².

Il est crucial de souligner que cette image de Venise se fonde sur la lecture de documents originaux, ou que Daru considérait comme tels. Il consulte un large recueil de sources manuscrites que les troupes françaises ont ramené à Paris après la campagne d'Italie avec

nombre d'œuvres d'art, et se décrit dans la préface à son ouvrage, comme le premier à pouvoir exploiter sans gêne ce matériel documentaire jadis inaccessible, le premier qui pût franchir le seuil de ce sanctuaire des secrets de la République :

Les archives de Venise ayant été transportées à Paris, tous les souvenirs que nous a laissés cette république célèbre vinrent [m'] assaillir lorsqu[e je mis] le pied dans cette enceinte où semblaient renfermés tous les mystères de cet antique gouvernement. La violente secousse que le monde venait d'éprouver semblait avoir rendu au jour une ville souterraine ; l'œil de l'histoire n'y avait jamais pénétré¹³.

- 9 Daru souligne ses bases documentaires : il publie un catalogue de ses fonds et se proclame chercheur impartial des « faits authentiques », ainsi qu'il l'affirme dans sa correspondance avec un érudit vénitien¹⁴. Aux discours qui seront propres, une génération plus tard, aux historiens positivistes, il ajoute la défense de son rôle de démystificateur des anciens secrets du gouvernement :

Je ne m'étonne ni ne me plains des précautions que l'ancien gouvernement avait prises pour empêcher la divulgation de ces faits [...] mais ces raisons [...] n'existent plus aujourd'hui¹⁵.

Par exemple, dans l'analyse d'un recueil de lois des Inquisiteurs d'État, il affirme révéler « cette loi que personne ne connaissait, et à laquelle tout le monde était soumis »¹⁶. L'historien fait ce que le gouvernement avait empêché de faire dans le passé. Comme le résume son biographe :

Les Vénitiens ignoraient d'ailleurs presque tous les actes mystérieux de leurs conseils et de leurs inquisiteurs, et Daru pouvait leur répondre qu'il était venu pour le leur apprendre¹⁷.

- 10 Ces documents secrets, écrits par l'oligarchie pour elle même, et dans le secret desquels elle se dévoilerait, fascinent d'autres écrivains. De la même manière que l'*Histoire* de Daru, tous les ouvrages littéraires qui la suivent revendiquent avec force le statut de vérité historique. Si Daru publie la liste des presque 4 000 manuscrits dont il s'est servi, le souci d'exactitude et de vraisemblance est présent aussi chez Byron, qui republie à son tour les documents qui l'ont inspiré, en premier lieu une partie des *Vies des doges* composés par le patricien Marin Sanudo dans la première moitié du xvi^e siècle, ainsi que, naturellement, des extraits de l'*Histoire* de Daru lui-même. Dans des notes à la fin de chaque acte, Byron affirme aussi, chaque fois qu'il rapporte des descriptions particulièrement éclatantes, que « ceci c'est un fait historique », un « *historical fact* ».
- 11 Dans cet esprit, les archives sont le lieu où la vérité historique est démasquée. Une génération plus tard, lorsque le gouvernement autrichien consent à les ouvrir, elles deviennent le champ idéal de l'exercice des méthodes critiques de l'historiographie scientifique naissante qui vise à rejeter les clichés du passé et qui trouve à Venise ce qui est peut-être son premier terrain d'enquête. Inutile de rappeler que les fameuses sources privilégiées par Leopold von Ranke sont des documents vénitiens, ces « Relations » des ambassadeurs de la République qui sont pour lui une véritable révélation – le moyen d'atteindre la réalité de la politique princière à l'âge moderne –, et qui comme telles sont ensuite publiées par des historiens et des érudits tout au long du xix^e siècle. Lorsque Venise est occupée par l'Autriche en 1828, le jeune Ranke demande la permission de visiter ces Archives encore fermées au public, et l'obtient après un entretien avec le Prince Metternich en personne. Les archives de Venise vont bientôt devenir pour lui « *eine Passion* » : comme l'écrivit Anthony Grafton, Ranke va alors aux archives « comme un cochon dans un champ de trèfle »¹⁸. Là, il se renferme pendant des mois, et c'est sur la

base des documents qu'il trouve, qu'il développe sa critique contre les historiens « non scientifiques », qui s'appuient sur des textes d'historiographie plutôt que sur les sources.

- 12 La vénération des documents comme véritables sources historiques, introduisant l'historien à la réalité autrement cachée par les bons mots des princes et de leurs serviteurs, c'est le mérite de Ranke que Lord Acton célébrait dans ses leçons à Cambridge vers la fin du siècle :

Le passage des histoires aux documents, de ce qui est public à ce qui est secret, c'est aussi une transition du récit conventionnel et complaisant vers le dévoilement de la culpabilité et de la honte [...] en passant des livres aux manuscrits et des bibliothèques aux archives, nous laissons le doute pour la certitude et nous devenons les maîtres de nous-mêmes : « we become our own masters »¹⁹.

- 13 D'où la véritable fièvre documentaire et éditoriale de la seconde moitié du xix^e siècle. C'est dans ce contexte que le goût de l'archive devient un élément de la plus haute importance également à Venise, par la présence dans la ville d'un grand nombre d'historiens étrangers envoyés en mission pour compiler les collections documentaires, de riches érudits, et d'un marché florissant de l'archive grâce à la vente des bibliothèques et des fonds privés des familles patriciennes désargentées²⁰.

- 14 Cet apport archivistique donne naissance à de nouvelles histoires de Venise qui prétendent explicitement présenter des éléments d'une nouveauté absolue. On sait que l'historiographie dite scientifique de Ranke se déclare « révolutionnaire » et violemment iconoclaste à l'égard de toute la tradition précédente. Pierre Daru souligne aussi cette nouveauté radicale : la mise à nu du pouvoir vénitien, de la réalité historique derrière la façade rhétorique de la République parfaite et sérénissime, qui n'est possible qu'après la chute de cette même République. Pour lui, ce sont les armées révolutionnaires françaises qui portent la lumière dans cette histoire :

Il fallait que cette révolution arrivât pour que ce gouvernement impénétrable n'eût plus de mystères²¹.

- 15 Sur la base de cette affirmation, Daru attaque toutes les histoires vénitiennes écrites avant la sienne, et, trente ans après la publication de son *Histoire*, son biographe commente avec enthousiasme que : « ce fut donc une nouveauté pour la France et pour l'Europe ». C'est une interprétation qui a duré longtemps, Daru étant encore aujourd'hui considéré comme l'historien avec lequel s'inaugure l'interprétation négative de l'histoire de Venise²².

- 16 En réalité on est frappé au contraire par la continuité dans ces interprétations. En effet la presque-totalité des éléments qui caractérisent l'image négative formulée par les historiens du xix^e siècle existe déjà deux siècles auparavant dans des dizaines de pamphlets, histoires et manuscrits qui constituent la littérature originaire du « contre-mythe » de Venise. Si, en ce qui concerne Ranke, Peter Burke a justement parlé d'une restauration plutôt que d'une révolution historiographique²³, et si Anthony Grafton a établi que la philologie érudite était en vogue bien avant le xix^e siècle²⁴, ce que nous voulons souligner ici ce n'est pas tant la critique de l'historiographie rankienne, ni la préhistoire de la critique érudite, mais plutôt le dialogue continu entre présent et passé, la continuité et les répercussions des événements qui, à travers les siècles, continuent à influencer de manière subreptice la production historiographique. Le problème n'est pas tant de corriger les erreurs et les anachronismes de la légende noire du xix^e siècle, que de repérer le moment originel de la formation des éléments que cette légende finit par

intégrer. Il s'agit donc d'identifier la matrice des interprétations successives, et de comprendre ainsi les raisons de leur succès.

- 17 Comme dans le roman d'Avraham B. Yehoshua, *Monsieur Mani*, dont le thème est la recherche à rebours de l'origine du malheur d'une famille juive des années 1980 en remontant sur cinq générations jusqu'au milieu du siècle précédent, il me semble que l'on doit rechercher les différents niveaux de sédimentation du passé, des sédimentations qui font que les historiens autoproclamés démystificateurs du xix^e siècle aussi bien que leurs adversaires peuvent dire peu de choses qui n'aient déjà été dites.
- 18 Premier niveau – prenons par exemple la question de la répression continue exercée à Venise par le gouvernement, dont Daru attribue la responsabilité à l'Inquisition d'État – un tribunal créé dans la seconde moitié du xv^e siècle pour veiller sur le secret d'État – qu'il considère comme la pire expression de la répression gouvernementale sur la société vénitienne. C'est une image qui s'accorde avec le goût romantique de l'époque, mais qui suit précisément, et parfois mot à mot, la description de Venise déjà esquissée en 1676 par Nicolas-Abraham Amelot de la Houssaie, ancien secrétaire de l'ambassadeur français à Venise et par la suite écrivain et traducteur prolifique²⁵.
- 19 Dans son *Histoire du gouvernement de Venise*, republiée de nombreuses fois au cours d'éditions successives, Amelot évoque, cent-cinquante ans avant Daru, une Venise ville d'espions. Ceux que Amelot appelle les « gens gagez, pour tenir registre de toutes les paroles & de toutes les actions des Nobles & des Citadins », sont chez Daru les « émissaires » des Inquisiteurs d'État, qui « relatent ce que faisait, ce que disait, ce que pensait l'homme de marque, et le plus obscur citoyen »²⁶. Pour Amelot, les Inquisiteurs avaient « un pouvoir si absolu, qu'ils peuvent faire noier, ou étrangler le Doge même » ; pour Daru tout est soumis, à Venise, au despotisme de ce tribunal, « depuis la dernière tête de l'État jusqu'à celle qui portait la couronne ducale »²⁷. Amelot parle de « visites nocturnes dans le Palais-Saint-Marc, où ils entrent, & d'où ils sortent par des endroits secrets, dont ils ont la clef », de même Daru affirme que :
- Il n'y avait chambre si secrète dans l'appartement intérieur du doge même où les inquisiteurs ne pussent pénétrer à toute heure du jour et de la nuit²⁸.
- 20 On peut dire la même chose du goût pour le dévoilement. La démystification à travers la lecture et la publication de documents secrets n'est ni l'apanage des historiens romantiques du début du xix^e siècle ni celui des historiens positivistes qui leur font suite. L'idée selon laquelle l'histoire doit chercher au-delà des apparences s'affirme en Europe dès le xvii^e siècle chez les commentateurs des histoires romaines de Tacite, et chez Amelot parmi eux. Ainsi, de la même façon que Daru soutient que :
- L'étude de l'histoire ne satisferrait que la curiosité, si après le récit des faits on ne s'arrêtait pour en observer les conséquences,
- Amelot affirmait aussi ne pas vouloir se limiter à une histoire de Venise, mais faire une :
- [...] relation fidele de sa Police, de ses Conseils, de ses Magistrats & de ses Loix. A quoi peu de gens ont mis la main, ceux mêmes qui l'ont fait n'en aiant touché que la superficie²⁹.
- 21 Il y a pourtant une réalité antérieure à celle décrite par Amelot de la Houssaie, qui pour sa part n'est encore qu'un des passages vers la construction du contre-mythe. Tout comme Daru, Amelot proclame avec orgueil de s'être servi de documents secrets, auxquels il aurait eu accès au péril de sa vie. Bien avant Amelot, la publication de documents émanant spécifiquement du pouvoir et considérés comme secrets est une arme largement utilisée dans les polémiques pour dévoiler, montrer la vérité derrière le masque de son

adversaire. Ce qui donne lieu au xvii^e siècle à toute une série de pamphlets qui se présentent comme des publications de documents secrets, comme par exemple les recueils historiques de Vittorio Siri, mais dont on ne peut pas établir l'authenticité. Il convient donc de remonter plus avant, vers un niveau antérieur, celui de la fabrication et, surtout, de la publication de ces documents.

- 22 Le problème réside dans le fait que tous – Ranke, Daru, Amelot et Siri – utilisent les mêmes fonds. Comme Ranke – dont on a pu démontrer que l'histoire de la Réforme se fondait pour 10 % seulement sur des fonds d'archives, alors que les 90 % restants s'appuient sur des publications des xvi^e et xvii^e siècles – Daru a utilisé pour la plus grande partie du matériel déjà édité. Les *Acten, Briefe, Lebensbeschreibungen, Chroniken* de Ranke sont ces mêmes « Lettres, Mémoires & Relations des Ambassadeurs » dont parle Amelot, et ce sont beaucoup de ces documents que republie Daru, parfois même avec plus d'assurance mal fondée que Vittorio Siri qui émet, de temps en temps, des doutes sur leur provenance³⁰. Il faut alors comprendre de quel type de matériau il s'agit.

Il faut d'abord relever que ces documents qu'Amelot appelle secrets, lui ont été en réalité communiqués – c'est donc probablement le concept même de document secret qui doit être révisé. Au début du siècle, plusieurs secrétaires sont dénoncés pour avoir pénétré dans les archives et pour en avoir soustrait des documents qu'ils ont par la suite vendus³¹, à tel point qu'une dénonciation anonyme plus tard utilise par boutade l'expression de « segretario/palesario », c'est-à-dire le secrétaire/divulgateur des secrets³². Au milieu du xvii^e siècle, il était en effet connu jusqu'en Angleterre qu'à Venise, on pouvait trouver des archives de toute sorte. C'est ce que montre le cas de l'ambassadeur vénitien à Londres qui visite la bibliothèque universitaire d'Oxford en 1616, où on lui communique une collection complète de relations d'ambassadeurs vénitiens reliées en plusieurs volumes et ouvertes à la consultation³³.

- 23 C'est précisément grâce à cette circulation et à cette multiplication des copies que Daru parvient à conduire ses propres recherches. Malgré ses déclarations selon lesquelles il aurait mené son enquête à partir de fonds d'archives portés de Venise à Paris après la fin de la République, Daru compose son *Histoire de Venise* entre 1815 et 1819, c'est-à-dire quand ces fonds ont été déplacés à Vienne ou ramenés en Italie. Et en effet, le huitième volume de l'*Histoire*, qui contient une liste de près de 4 000 pièces justificatives, renvoie à des manuscrits conservés dans leur énorme majorité dans les bibliothèques parisiennes, qui, selon Daru,

[...] contiennent sur la seule histoire de Venise presque autant d'ouvrages manuscrits que toutes les autres bibliothèques de l'Europe ensemble.

C'est précisément l'existence de ces nombreuses copies qui indique qu'il s'agissait en réalité de documents destinés à une large circulation.

- 24 Enfin, non seulement ces textes ne sont donc pas secrets, mais il s'agit pour une grande partie de faux, ce qui était connu déjà des contemporains eux mêmes : c'est ainsi que dans son traité de 1655, *Océana*, James Harrington évoque un véritable marché de fausses archives, et se moque de ceux qui croient avoir dérobé à la République ses secrets en volant ses archives, alors que les documents qu'ils exhibent sont des faux achetés pour moins d'un ducat sur la place Saint Marc³⁴. C'est le cas des lois de l'Inquisition d'État étudiées par Daru³⁵. Il en va de même de la fameuse relation publiée en 1685 attribuée à Sarpi, qui était en réalité un faux composé dans la première moitié du siècle, mais que Daru republie comme vrai :

Pour achever de donner une idée exacte du gouvernement vénitien, je ne puis mieux faire que de le laisser lui-même exposer ses procédés et ses maximes, [...] un ouvrage où il se peint avec une effrayante naïveté³⁶.

C'est exactement de la même façon que l'avait déjà décrite l'éditeur anglais qui en publie une traduction en 1693, c'est à dire comme un texte précieux précisément parce qu'il n'était pas destiné à la publication, écrit sans égard pour la censure ou l'autocensure, mais pour être utilisé par ceux qui connaissaient tous les arcanes de l'Europe :

Cet ouvrage s'adresse à ceux dont l'intérêt serait de le cacher³⁷.

- 25 Le niveau le plus bas dans cette sorte de fouille archéologique – qu'on pourrait appeler la matrice des représentations négatives de Venise –, c'est un long moment polémique au début du xvii^e siècle connu sous le nom de « *guerra delle scritture* », guerre des écrits³⁸. Il n'est pas ici question de s'occuper de ces polémiques, seulement de rappeler qu'au début du siècle, Venise est soumise à une pression sans précédents, lorsqu'elle est d'abord excommuniée par le pape puis encerclée par les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne lors des campagnes militaires des années 1610, qui culminent dans des rumeurs de conspiration selon lesquelles l'ambassadeur espagnol et le vice-roi de Naples auraient manigancé de brûler le Palais des doges, de tuer les plus importants des sénateurs et de s'emparer de la ville. À côtés des affrontements militaires, des polémiques se déclenchent ayant pour objet l'orthodoxie de la République puis de son gouvernement. Il s'agit de près de 200 pamphlets imprimés et d'un nombre encore plus important de manuscrits qui attaquent pendant plusieurs années le rôle que Venise avait revendiqué pendant des siècles de bastion de la Chrétienté et de championne de la liberté républicaine. Pamphlets, documents privés et actes officiels vrais ou simulés se mêlent de façon inextricable, jusqu'à produire des confusions qui continuent ensuite à hanter l'historiographie.
- 26 Des réponses diverses seront données à cette offensive polémique : d'une part une grande campagne de presse lors de l'interdit de 1606, qui a d'énormes répercussions jusqu'en France et en Angleterre ; de l'autre et de façon opposée, le musellement de la polémique pendant les années 1610. En particulier, lors de ce qu'on appelle la conjuration des Espagnols en 1618, le gouvernement se retire dans une politique du secret qui vise à cacher la présence d'éléments d'opposition interne au patriciat qui ont collaboré avec les conspirateurs³⁹. Toutefois, les conséquences dépassent de beaucoup la limite de ces années, du fait que pour les historiens postérieurs à la fin de la République, et même de nos jours, les années entre l'interdit et le début de la guerre de Trente Ans marquent d'une part l'apogée de la réputation de Venise, de l'autre son point le plus bas ; le zénith et le nadir de sa trajectoire. Sous cet angle, l'interdit serait le dernier moment où Venise affirme de façon héroïque son indépendance. Même dans *l'Histoire de l'âge baroque* de Benedetto Croce, qui décrit le xvii^e siècle comme un âge de décadence à la fois morale et politique, l'interdit fait exception : il est le chant du cygne de la Renaissance. Les années qui suivent marquent au contraire le déclin de la République, et la conjuration de 1618 est le point noir de l'histoire vénitienne, où la faiblesse de l'oligarchie est mise à nu par sa réaction presque paranoïaque. Ces événements deviennent à leur tour le critère pour juger de toute l'histoire vénitienne, celle qui précède et celle qui suit, comme cela se passe avec la conspiration médiévale de Faliero, mise en tragédie par Byron. Ce qui avait constitué des siècles durant des exemples négatifs, devient alors positif et est relu à la lumière de cette nouvelle conspiration⁴⁰.

- 27 Pour conclure, on peut souligner que les polémiques du xvii^e siècle produisent des effets de réalité qui, surtout dans le champ négatif de la dévalorisation de la République, créent des positions dont il est ensuite impossible de se défaire. À travers le lien entre circulation de textes polémiques et histoire, le xvii^e siècle est ainsi au centre de la production historiographique sur Venise. Pour faire écho de ce qui est dit dans ce volume sur les salons du xix^e siècle, qui n'ont pu échapper aux *topoi* forgés par ceux du passé, on peut dire la même chose de l'historiographie vénitienne au xix^e siècle (et peut-être ensuite), qui n'a pas pu abandonner ces canaux et ces ponts qui, pour reprendre la métaphore avec laquelle ce texte débute, avaient été bâtis au xvii^e siècle. Sauf que ces ponts, sur lesquels on sait qu'il faut impérativement passer, mènent souvent hors du chemin, et perdent le visiteur aussi bien qu'ils peuvent le conduire à destination.

NOTES

1. Élisabeth Crouzet-Pavan a souligné le lien fort qui s'établit entre la construction topographique de Venise et celle de son image historique, *Sopra le acque salse : Espaces, pouvoir et société à Venise*, Rome, 1992, et les travaux réunis dans *Venise. Une invention de la ville, XIII^e-XV^e siècle*, Seyssel, 1997.
2. Le Cinquecento a longtemps été étudié comme l'âge d'or de l'historiographie vénitienne. Voir surtout Gaetano Cozzi, « Cultura politica e religione nella « pubblica storiografia » veneziana del « 500 » », *Bollettino dell'Istituto di Storia della Società e dello Stato veneziano*, v. V (1963), et Gino Benzoni et Tiziano Zanato, *Storici e politici veneti del Cinquecento e del Seicento*, Milan-Naples, 1982. Plus récemment, ont souligné l'importance de l'historiographie du xix^e siècle : Mario Infelise, *Intorno alla leggenda nera di Venezia nella prima metà dell'800*, dans *Venezia e l'Austria*, Venezia 1999, p. 309-321, et *Venezia e il suo passato : storia miti fole*, à paraître ; et, de Claudio Povolo, *The Creation of Venetian Historiography*, dans *Venice Reconsidered : The History and Civilization of an Italian City-State, 1297-1797*, éd. John Martin et Dennis Romano, Baltimore et Londres, 2 000, p. 491-519. Je suis très reconnaissant à Mario Infelise et à Claudio Povolo pour avoir discuté certaines de leurs idées avec moi.
3. Armand Baschet, *Les Archives de Venise*, Paris, 1870, p. 3-4
4. *Ibid.*, p. 127.
5. *Ibid.*, p. 4.
6. Pour ce qui suit, outre les travaux déjà cités de Mario Infelise et Claudio Povolo, voir aussi Gino Benzoni, *La storiografia*, dans *Storia della cultura veneta*, éd. Girolamo Arnaldi et Manlio Pastore-Stocchi, vol. iv/2, Vicence, 1986, p. 507-609.
7. John Pemble, *Venise Rediscovered*, Oxford, 1995.
8. À noter que le *Faliero* jouit d'une énorme popularité : en l'espace de quelques années, il est réédité cinq fois en anglais, deux en allemand et trois en italien, à Savone, Naples et Florence, et jamais à Venise.
9. Claudio Povolo, *op. cit.*
10. Pierre Antoine Noël Daru, *Histoire de la République de Venise* (1819), Paris, 1853, 9 vol., t. vi, p. 152-153.
11. *Ibid.*, t. I, p. 1-3.

12. *Ibid.*, t. VI, p. 152-153.
13. *Ibid.*, t. VII, p. 1. Cette dimension de l'ouvrage de Daru est soulignée dans la « Notice » biographique figurant dans l'édition posthume de 1853 de l'*Histoire*, t. I, par Jean-Pons-Guillaume Viennet.
14. Lettre à l'abbé Moschini, du 21 Avril 1820, publiée par Gérard Luciani, *Un complément inédit à l'Histoire de la République de Venise de Daru : la correspondance de P. Daru avec l'abbé Moschini*, *Revue d'études italiennes*, v. VI (1959), p. 125.
15. *Ibid.*
16. Pierre Daru, *Histoire*, t. VI, p. 153.
17. Jean-Pons-Guillaume Viennet, « Notice », dans Daru, *Histoire*, t. I, p. XL, et il ajoute : « [...] il fallait que le jour pénétrât dans ses mystérieuses archives ; et Daru avait sur eux l'avantage d'arriver après la conquête de Venise, et de pouvoir explorer les registres où cette république avait caché les actes secrets de sa politique et de sa tyrannie. »
18. Anthony Grafton, *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Seuil, 1998.
19. Cité dans Pemble, *Venice*, *op. cit.*, p. 74.
20. Ugo Tucci, *Ranke and the Venetian Document Market*, dans *Leopold von Ranke and the Shaping of the Historical Discipline*, éd. Georg G. Iggers and James M. Powell, Syracuse, 1990, p. 99-107.
21. Pierre Daru, *op. cit.*, t. I, p. 2-3.
22. À propos de sa publication, Claudio Povolo parle d'un véritable « coup de tonnerre », *op. cit.*
23. Peter Burke, *Ranke the Reactionary*, dans *Ranke and the Shaping of the Historical Discipline*, *op. cit.*, p. 36-44.
24. Voir par exemple son *Histoire de la note en bas de page*, *op. cit.*
25. Pour une histoire « longue » de l'influence d'Amelot de La Houssaye, voir Jacob Soll, *Amelot de La Houssaye and the Tacitean Tradition in France, Translation and Literature*, v. 2 (1997), p. 186-200.
26. Amelot de La Houssaye, *Histoire du gouvernement de Venise* [1676], Amsterdam, 1705, p. 214 ; Daru, *op. cit.*, t. VI, p. 129.
27. Amelot, *ibid.* ; Daru, *op. cit.*, t. VI, p. 128.
28. Amelot, *op. cit.*, p. 215 ; Daru, *op. cit.*, t. VI, p. 128.
29. Pierre Daru, *op. cit.*, t. VI, p. 53 ; Amelot, *op. cit.*, Préface.
30. Pour un exemple de document vénitien, voir *Memorie recondite*, Paris, 1677, t. IV, p. 447-469.
31. Dénonciation dans le fonds *Capi del Consiglio di Dieci, Raccordi e denunzie*, B.1, dans les Archives de Venise, datée du 19 octobre 1605.
32. Cité dans Federico Barbierato, *Non conformismo religioso. Sette e circolazione delle idee a Venezia fra '600 e '700*, Thèse de doctorat de l'Università Cattolica de Milan, p. 163. Je remercie beaucoup M. Barbierato de m'avoir indiqué cette citation.
33. Dépêche du 26 août 1616, dans le fonds des *Inquisitori di Stato* des Archives de Venise, B. 442, cc.nn.
34. James Harrington, *The Commonwealth of Oceana* [1656], éd. J.G.A. Pocock, Cambridge, 1992, p. 116.
35. Voir Claudio Povolo, *Il romanziere e l'archivista : Da un processo veneziano del '600 all'anonimo manoscritto del Promessi Sposi*, Venise, 1993, p. 102-106.
36. Pierre Daru, *op. cit.*, t. VI, p. 153.
37. « The Work is directed to those whose Interest it was to conceal it », cité in Richard Mackenney, *A « Plot Discover'd » ? Myth, Legend, and the "Spanish" Conspiracy against Venice in 1618*, dans *Venice Reconsidered*, *op. cit.*, p. 207.
38. Je renvoie à mon article « Joindre l'acte à la parole. La publication comme enjeu de la polémique : le cas de Venise au début du xvii^e siècle », dans l'ouvrage collectif du GRIHL autour

de la problématique de la publication/publicité des écrits sous l'Ancien Régime, à paraître chez Fayard dans la collection « l'Esprit de la Cité ».

39. Voir l'article cité de Richard Mackenney.

40. Voir aussi Paolo Preto, *Baiamonte Tiepolo : traditore della patria o eroe della libertà ?*, dans *Studi in onore di Aldo Stella*, Vicence, 1993, p. 217-264.